



50760 Gatteville-Phare
Tel : 02 33 23 66 50
@ : coloimbranville@gmail.com /
Site web : www.colo-imbranville.fr

Madame, Monsieur

Vous avez inscrit votre (vos) enfant(s) à la Colonie de Vacances d'Imbranville du 13 au 31 juillet 2020, le séjour de vacances organisé par Cherbourg en Cotentin (Commune Déléguée d'Equeurdreville – Hainneville).

L'équipe d'animation du Manoir d'Imbranville vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Afin que le séjour de votre (vos) enfant(s) se passe au mieux et qu'il(s) puisse (nt) en profiter au maximum, nous souhaitons vous communiquer ces quelques informations.

Nous attirons particulièrement votre attention sur la mise en œuvre de règles sanitaires spécifiques au séjour 2020. Elles visent à organiser au mieux le séjour et assurer les meilleures vacances possibles aux enfants en mettant en œuvre les conditions de sécurité nécessaires.

Résumé du projet pédagogique :

Les enfants sont invités à vivre au quotidien une aventure humaine riche et faite de découvertes :

- Découverte d'activités qui sortent de l'ordinaire, découverte d'un environnement exceptionnel : le Manoir d'Imbranville et découverte de la vie en collectivité et apprentissage d'une autonomie.

Nous vous invitons à découvrir l'intégralité du projet pédagogique sur notre site internet : www.colo-imbranville.fr

Ce site est mis à jour régulièrement pendant le séjour... vous y trouverez des nouvelles et des photos des enfants !

Bonnes vacances aux enfants !
Amicalement,



Quelques conseils pour préparer le séjour et son bon déroulement :

Les dates : Nous vous donnons rendez-vous le lundi 13 juillet à 10 h 00 dans la **cour de l'école JEAN GOUBERT (en face du cinéma Le PALACE)** pour le départ.

Le séjour se terminera le 31 juillet. Rendez-vous à 10 h au même endroit.

Nous vous remercions de respecter les gestes barrières lors du départ et de venir avec un masque (grand public).

Nous vous remercions également d'équiper votre enfant d'un masque pour le départ.

Nous vous précisons l'importance que chaque enfant participe à chacun des temps de la colo.
Les départs en cours de séjour étant toujours complexe pour les enfants (pour celui ou celle qui quitte le groupe prématurément comme pour les copains / copines qui restent).

Les règles de vie sur le séjour : La colo est un lieu de vie en collectivité. Il est impérativement attendu des enfants un respect d'un minimum de règles en collectivité (respect des autres, du matériel et des horaires) afin que tous puissent passer les meilleures vacances possibles.

Les Activités seront organisées le plus souvent en sous-groupe. Très variées : découverte de la guitare, des percussions, de la poterie, danse, cirque, ... mais aussi grands jeux et veillées.

Nouveau : Si votre enfant le souhaite et que vous en disposez, nous vous invitons à apporter, lors du départ, le vélo de l'enfant. Nous organisons des ballades dans le Val de Saire, en bord de mer ou dans les bois. Dans ce cas, merci de vérifier l'état général du vélo : pneu, freins, ... Nous pourrions aussi en prêter aux enfants.

La valise : Le trousseau qui vous a été donné lors de l'inscription contient le nécessaire pour un bon séjour. Ce trousseau est à glisser dans la valise pour nous aider à décompter les vêtements à l'arrivée sur le séjour. Attention à bien marquer le nom de l'enfant sur chaque vêtement. Cela aide à les retrouver. Les vêtements sont lavés très régulièrement, il n'est pas utile de surcharger la valise. Nous vous conseillons d'y mettre des vêtements confortables et d'éviter les effets et objets fragiles ou de valeur.

Le téléphone : Afin que le séjour reste un moment de rupture avec le quotidien, en règle générale, nous ne passons pas les appels aux enfants mais nous serons très heureux de vous communiquer de leurs nouvelles ! Merci également de ne pas donner de téléphone portable aux enfants. N'hésitez pas à nous appeler pour avoir des nouvelles. Nous passons le maximum de temps avec les enfants mais nous nous ferons un plaisir de vous renseigner ...vers 12h00 ou 18h30 par exemple c'est l'horaire idéal !

Vous pouvez aussi nous joindre par mail : coloimbranville@gmail.com

Si vous partez quelques jours, n'oubliez surtout pas de nous indiquer le numéro de téléphone et l'adresse où nous pourrions vous joindre facilement ! Les coordonnées d'un proche si vous vous éloignez peuvent être utiles !

Le courrier : votre enfant vous écrira ! Nous y veillerons, mais lui répondre, lui écrire, c'est formidable. N'hésitez pas à glisser dans la valise des enveloppes avec des timbres et du papier à lettres. Le moment de la distribution du courrier est un moment très attendu des enfants chaque jour ! **Un colis ?** Ils l'attendent tous ! Alors pas trop tôt ! En 2^e semaine par exemple, cela serait sympa ! Recevoir un livre, une BD...génial ! Des sucreries aussi mais attention pas trop dans ce domaine et à partager !! Vous pourrez suivre les aventures des enfants à la colo régulièrement sur notre site Internet : www.colo-imbranville.fr ; nous y mettrons notre programme et des photos !

Les visites sont interdites. En cas de besoin (éventuel problème de santé notamment), nous organiserions votre venue dans le respect des règles sanitaires.

Le Spectacle habituel de la colo d'Imbranville est pour l'instant suspendu à un assouplissement des règles sanitaires. Nous vous tiendrons au courant si celui-ci pouvait se tenir. La date retenue serait alors le lundi 27 juillet.

Les maladies : Avant le départ, il est important de nous informer d'éventuels petits problèmes de santé : allergies éventuelles, traitement, régime particulier, ... En cas de traitement en cours au départ du séjour, il faudra nous communiquer celui-ci avec l'ordonnance (obligatoire pour tous les traitements, y compris les plus bénins) afin que nous puissions prendre la suite.

Sur le séjour, dès que votre enfant est malade, le docteur de Saint Pierre Eglise, de Barfleur ou de Valogne est alerté, puis, après sa visite, nous vous indiquons alors l'état de santé de votre enfant, les soins administrés ainsi que le coût financier.

Pour le paiement de la consultation et des frais pharmaceutiques deux cas se présentent :

- 1) **Vous bénéficiez de l'aide médicale gratuite** : Dans ce cas, il faut nous fournir les pièces justificatives (photocopie de la CMU) dès le début du séjour que nous transmettrons au médecin et au pharmacien de Barfleur !
- 2) **Vous n'en bénéficiez pas**. Dans ce cas nous vous transmettons le montant. Nous vous demandons alors de bien vouloir nous rembourser le plus rapidement possible. Aussitôt que le règlement nous parvient, nous vous envoyons les feuilles de soins pour votre remboursement.

Les poux sont compliqués à traiter en collectivité. Nous faisons notre possible quand cela arrive. Une vérification et un traitement en amont le cas échéant est idéal même si nous traitons les premiers ours par précaution. Les règles de distanciations sociales aideront peut-être ?

Règles spécifiques à la prévention du coronavirus :

Ces règles sont établies en l'état du protocole des accueils collectifs de mineurs avec hébergement du 19 juin 2020. Elles sont susceptibles d'évolution en fonction de la situation sanitaire et des consignes des autorités.

Afin de pouvoir appliquer les consignes sanitaires, le nombre d'enfants accueillis à été limité à 37 enfants.

Avant de partir : Nous vous remercions de prendre la température de votre enfant la veille du départ. Conformément au protocole sanitaire, si sa température est supérieure ou égale à 38°, celui-ci ne pourra malheureusement pas être accueilli à la Colo sans l'aval d'un médecin. Nous vous précisons que la température de votre enfant pourra être prise par l'Assistante Sanitaire sur la Colo (thermomètre frontal) en cas de doute.

Nous vous invitons à sensibiliser votre enfant au gestes barrières et à la distanciation sociale en amont du séjour.

Sur place :

Sous-Gruppe : Les enfants seront répartis comme toujours à Imbranville en sous-groupes d'âges homogènes avec un animateur référent.

Les activités seront organisées en respectant ces sous-groupes. Les activités pouvant mélanger les différents sous-groupes respecteront les règles de distanciations sociales.

Au sein d'un sous-groupe, la distanciation sociale n'est pas obligatoire.

Elle est mise en place entre les sous-groupes d'enfants et entre les enfants et les adultes.

Port du masque :

Afin que la colo reste un lieu de vie en collectivité agréable, des aménagements et organisations permettant de rester à distance d'un mètre minimum sont prévus.

- Les enfants de plus de 11 ans devront porter le masque uniquement lors des transports (dans le bus, en sorties, ...) ou entre sous-groupe lorsque la distanciation sociale n'est pas possible.
- Les adultes devront porter un masque à chaque fois que la distanciation sociale n'est pas possible.

Pour le départ, tout le monde devra porter un masque.

Pendant le séjour, la ville de Cherbourg en Cotentin nous équipe de masques tissus en quantité suffisante.

Hébergement :

Les enfants sont hébergés sous tentes ou dans les chambres du manoir.

Les lits seront espacés d'un mètre minimum. Les lits superposés seront utilisés (tête-bêche).

Repas :

Les repas seront pris en sous-groupes. Les tables seront espacées d'un mètre. Chacun se lavera les mains avant et après chaque repas.

Règles d'hygiène spécifiques :

- Une sensibilisation de chaque enfant aux gestes barrières et aux règles d'hygiène sera organisée au début du séjour.
- Les enfants et les adultes seront invités à se laver les mains entre chaque activité. S'il n'y a pas de point d'eau à proximité, du gel hydro alcoolique sera mis à disposition.
- Un nettoyage (désinfection) des sols et surfaces (poignées de portes, interrupteurs, ...) sera réalisé très régulièrement.
- Les jeux, livres et matériels d'animation seront soit désinfectés soit non utilisés pendant 24 h entre deux utilisations.

En cas de symptômes évocateurs d'une infection à la COVID 19, l'isolement de l'enfant (ou de l'adulte) du reste du groupe serait mis en place et le port du masque chirurgical serait obligatoire. La prise en charge médicale sera organisée dans les meilleurs délais et l'enfant ou l'adulte ne pourra réintégrer le groupe qu'après un avis médical le permettant.

Si nécessaire, le retour au domicile sera organisé et le processus de suivi et d'isolement des cas contacts sera organisé (signalement aux autorités compétentes).

Nous espérons que ces quelques lignes répondent à vos premières interrogations.

Toute l'équipe d'Imbranville est mobilisée pour permettre le départ en vacances des colons d'Imbranville.

Pour échanger de l'organisation du séjour et répondre à vos questions, nous vous invitons à une visio-conférence d'information le samedi 4 juillet à 11h. Vous pourrez vous connecter via le lien suivant : <https://zoom.us/j/5569130807>

Nous sommes également à votre disposition pour toute question (coloimbranville@gmail.com)

Bonnes vacances aux enfants !

A très bientôt !

Pour l'équipe d'animation
Jeff.

